

TRIATHLON INTERNATIONAL HAUTE MEUSE 2020

CONDITIONS GÉNÉRALES FRANÇAIS

Vous vous inscrivez pour participer à un événement de Sport & Tourism Promotion ASBL, ayant son siège social Rue de Blanmont 29, 1457 Nil Saint Vincent (ci-après : « l'Événement »). Il se déroulera le 19 juillet 2020.

S-T-P est votre interlocuteur pour toutes vos questions. Nous sommes joignables par E-mail : info@s-t-p.be

Article 1. Inscription

L'inscription de l'athlète n'est valable que si le formulaire d'inscription est dûment rempli et que toutes les informations sont exactes, que le droit d'inscription a été payé en totalité, que le paiement intégral des frais supplémentaires a été effectué, et que les présentes conditions générales ont été expressément acceptées.

Article 2. Conditions d'annulation et de remboursement

- LONGUE DISTANCE :

Le retrait des dossards ne peut s'effectuer que par l'athlète lui-même, en présentant une pièce d'identité ainsi que sa licence de triathlon ou un certificat médical daté au maximum 6mois avant l'épreuve. Le certificat médical devra stipuler que l'athlète est apte à réaliser un triathlon en compétition. Annulation possible jusqu'au 19/06/2020 sur présentation d'un certificat médical. (Remboursement de 40 euros).

Possibilité de prendre une assurance annulation au prix de € 15. Tout athlète ayant souscrit l'assurance lors de son inscription aura la possibilité, en cas d'annulation, d'être remboursé de l'intégralité de son inscription jusqu'au 12/09/2020.

L'inscription n'est pas transférable à un autre athlète ou pour la prochaine édition.

- COURTE DISTANCE :

Le retrait des dossards ne peut s'effectuer que par l'athlète lui-même, en présentant une pièce d'identité ainsi que sa licence de triathlon ou un certificat médical daté au maximum 6mois avant l'épreuve. Le certificat médical devra stipuler que l'athlète est apte à réaliser un triathlon en compétition. Annulation possible jusqu'au 19/06/2020 sur présentation d'un certificat médical. (Remboursement de

20 euros). L'inscription n'est pas transférable à un autre athlète ou pour la prochaine édition.

Article 3. Droit de rétractation

L'athlète dispose d'un droit de rétractation, sans paiement d'une amende et sans devoir justifier d'un motif.

Vous pouvez exercer ce droit de rétractation dans un délai de quatorze (14) jours calendrier. Le délai du droit de rétractation est à calculer à partir du lendemain du jour de la confirmation de l'inscription.

En cas d'exercice de ce droit de rétractation, l'asbl Sport & Tourism Promotion vous remboursera tous les montants versés via le même moyen de paiement que celui utilisé par l'athlète lors de son inscription.

L'asbl Sport & Tourism Promotion a le droit de différer le remboursement jusqu'à l'issue de l'événement.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision de rétractation du contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté soit :

- par courrier à l'adresse suivante : Rue de Blanmont 29, 1457 Nil Saint Vincent
- par courrier électronique à l'adresse : info@s-t-p.be ; ou
- Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation en exemple comme ci-dessous mais ce n'est pas obligatoire.

«

- A l'attention de « STP ASBL », Rue de Blanmont 29, 1457 Nil Saint Vincent *via courriel* : info@s-t-p.be

Je/nous () vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur ma/notre inscription au TRIATHLON INTERNATIONAL HAUTE MEUSE édition 2020 ci-dessous :*

- *commandé le (*)*
- *nom du/des athlètes (s)*
- *adresse du/des athlètes (s)*
- *signature du/des athlètes (s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)*
- *date.*

() Biffer la mention inutile »*

La décision de rétractation visée au présent article doit toujours être accompagnée d'une copie de l'e-mail de confirmation de l'inscription.

Article 4. Annulation de l'événement par l'organisateur

Si l'événement ne peut avoir lieu en raison de circonstances exceptionnelles, l'asbl Sport & Tourism Promotion ne peut en aucun cas être tenue de rembourser les droits d'inscription et les frais

supplémentaires éventuels.

Article 5. Participation

La participation à l'événement n'est possible que si l'inscription est valable au sens de l'article 1 des présentes conditions générales et qu'il est satisfait aux conditions d'âge. Pour le triathlon longue distance, l'âge minimum est de 18 ans (être né en 2002 ou après). Pour le triathlon courte distance, l'âge minimum est de 16 ans (être né en 2004 ou après).

Au cours de la participation, la preuve de l'inscription (numéro de dossard) doit toujours être visible.

Le code de la route est d'application excepté-sur injonction des signaleurs et services de police.

Lors de l'événement triathlon, le participant devra respecter le règlement de la Ligue Belge Francophone de triathlon et duathlon. Règlement disponible sur le site internet de l'épreuve : www.competitions.com

L'organisation se réserve le droit d'exclure l'athlète qui ne respecte pas les dispositions des présentes conditions générales ou qui représente un danger pour lui-même ou pour des tiers. En ce cas, l'organisation ne rembourse pas les droits d'inscription et les frais supplémentaires éventuels.

Article 6. Paiement

Pour que l'inscription soit validée, le participant doit toujours payer d'avance lors de son inscription le montant total de l'inscription (droit d'inscription et suppléments) en utilisant le système de paiement en ligne mis à disposition.

L'asbl Sport & Tourism Promotion estime avoir pris toutes les précautions possibles et adéquates et agit en tant que vendeur en ligne normal et prudent. Sport & Tourism Promotion décline donc toute responsabilité en cas de vol.

Article 7. Faire du sport sainement et en toute sécurité

La participation à un événement sportif nécessite une bonne santé. L'organisation recommande un examen préventif de médecine du sport auprès d'un médecin du sport agréé en vue d'une participation à un événement sportif. L'athlète sera dans l'obligation de présenter sa licence de triathlon ou son

certificat médical au moment du retrait de dossard sans quoi il ne pourra retirer celui-ci. Le participant déclare satisfaire à ces conditions.

Article 8. Assurances

L'athlète est libre de contracter une assurance individuelle pour couvrir les éventuels risques qui ne seraient pas couverts par l'assurance que la ligue à laquelle il est valablement affilié, a contracté pour ses affiliés.

Article 9. Données à caractère personnel et droits de propriété intellectuelle

Dans l'intérêt légitime du contrat qui nous lie, nous enregistrons vos données personnelles afin de pouvoir assurer le suivi administratif, financier et opérationnel de vos inscriptions à nos événements. Elles seront reprises dans une base de données exclusivement réservée à un usage interne.

Toujours dans le cadre de cet intérêt légitime, nos membres peuvent recevoir nos newsletters les informant sur nos divers services. A tout moment vous êtes en mesure de vous désinscrire de cette newsletter.

Les données personnelles que l'asbl Sport Tourism Promotion collecte sont uniquement les données nécessaires à la réalisation des finalités des traitements mis en œuvre. L'asbl Sport & Tourism Promotion s'engage à ne pas collecter plus de données que nécessaire.

L'asbl Sport & Tourism Promotion accorde une grande importance à la protection de la vie privée et des données des utilisateurs de ses applications et de ses sites internet et veille ainsi à adopter et à respecter rigoureusement une politique de confidentialité conforme à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de nos activités, des photos peuvent être prises et éventuellement utilisées dans nos moyens de communications (facebook par exemple, ...). Ces photos sont non-identifiables et non-identifiées. En vous inscrivant à l'un de nos événements, vous acceptez la publication de ces photos. Si vous ne marquez pas votre accord, merci de nous en avvertir le plus rapidement possible et au plus tard cinq jours avant l'événement, à l'adresse : info@s-t-p.be.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux personnes habilitées et déterminées par l'asbl Sport & Tourism Promotion et de notre/nos prestataire(s). Ces personnes sont celles qui, de par leur fonction, sont légitimes à se voir communiquer vos données afin de réaliser les finalités qui vous ont été préalablement décrites.

Vos données personnelles ne seront jamais vendues, partagées, communiquées ou transférées à un tiers non identifié par la présente charte de protection des données.

Certaines de vos données pourront être communiquées à toutes autorités judiciaires et administratives

qui en feraient la demande, ainsi qu'à des prestataires techniques ou de services, étant étendu que le tiers prestataire n'a pas le droit d'utiliser les données fournies à d'autres fins que la mission pour laquelle les données lui sont confiées et/ou pour les seuls besoins de l'exécution du service.

Conformément à la loi GDPR, vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification aux données vous concernant et pouvez demander gratuitement leur suppression sur simple demande, en nous contactant via l'adresse info@s-t-p.be

Article 10. Remarques/plaintes

Les remarques/éventuelles plaintes doivent être envoyées :

- par courrier à l'adresse suivante : Rue de Blanmont 29, 1457 Nil Saint Vincent
- par courrier électronique à l'adresse : info@s-t-p.be.

Article 11. Validité des clauses

Si un ou plusieurs articles des présentes conditions sont nuls ou illégaux, quelle qu'en soit la raison, cela n'affectera pas la validité des autres articles des présentes conditions générales.

Article 12 : droit applicable et tribunal compétent

Le droit belge est applicable.

Tout litige relatif à l'événement est du ressort exclusif des Cours et Tribunaux de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon en Belgique.